

relative à l'affermissement des Tranches Optionnelles  
n° 1-3-4 du marché n° 2025-F0290001 afférent à une  
mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement  
d'espaces publics et résidentiels du projet de  
renouvellement urbain du Val de l'Aurence Sud à  
Limoges

Pôle Ressources  
Direction des Affaires Juridiques et  
de la commande publique

N° 28232

### LE PRESIDENT DE LIMOGES METROPOLE

**VU** le Code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.) et notamment les articles L.5211-2 et L.5211-10 ;

**VU** la délibération n° 10 du conseil communautaire du 8 avril 2026 relative à l'application des articles L 5211-2 et L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique et notamment ses articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 ;

**VU** l'attribution par la commission d'appel d'offres en date du 26 janvier 2026 du marché n°2025-F0290001-00 au groupement conjoint BASE (M) / FCML / ARTELIA / ECTARE / PAILUM / CITEC pour une mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'espaces publics et résidentiels du projet de renouvellement urbain du Val de l'Aurence Sud à Limoges ;

**VU** les articles 5.2.1 de l'acte d'engagement et 7.2 du cahier des clauses administratives particulières relatifs aux délais d'exécution et aux modalités d'affermissement des tranches ;

### DECIDE

Les prestations des **tranches optionnelles** suivantes :

- n°1 « Cœur de quartier - Liaison piétonne vers le collège Calmette : études de conception » ;
- n°3 « Entrée de ville : études de conception » ;
- n°4 « Entrée de ville ; poursuite/actualisation des dossiers réglementaires » ;

sont affermées et seront exécutées dans les conditions prévues au marché.

Tranche optionnelle	Date à laquelle la tranche optionnelle est affermée	Date de commencement des prestations	Délai d'exécution de la tranche
n° 1	27 avril 2026	27 avril 2026	1,6 mois (7 semaines)
n° 3			6,4 mois (28 semaines)
n° 4			18 mois

La présente décision prendra effet à compter de sa notification au titulaire.

Fait à Limoges,

Publié le lundi 20 avril 2026